

Mémoire d'Auschwitz ASBL Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles Tél.: +32 (0)2 512 79 98

www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

La représentation de la Shoah à l'écran : un sujet sensible

Nathalie Peeters
Mémoire d'Auschwitz ASBL

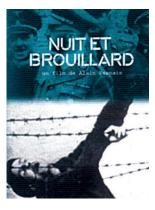
Août 2022

Un nouveau film traitant de la Shoah est sorti dans les salles françaises le 27 juillet : Le Rapport Auschwitz. Réalisé par le Slovaque Peter Bebjak, il est inspiré d'une histoire vraie, et raconte comment est né le Rapport Vrba-Wetzler du nom de deux jeunes Slovaques Rudolf Vrba et Alfred Wetzler détenus à Auschwitz qui ont réussi à s'évader le 7 avril 1944, et ont œuvré à dénoncer la machine génocidaire nazie aux Alliés. Ils ont fourni le 25 avril 1944 aux responsables du Conseil juif de Slovaquie un rapport de 32 pages où ils donnent des descriptions détaillées du camp, accompagnées de plans minutieux. Le Conseil le transmettra aux Alliés qui ne réagiront pas. Le film est généralement mal reçu par la critique en France qui lui reproche un manque de cohérence, de crédibilité et de subtilité.



De nombreux films s'intéressant à la Shoah se sont succédé sur le petit et le grand écran au cours des années.

En 1956 sort au cinéma *Nuit et Brouillard* réalisé par Alain Resnais, court métrage documentaire français sur le système concentrationnaire nazi qui a marqué son époque. Afin de commémorer les dix ans de la libération des camps, le Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale en a fait la demande au réalisateur. Le cinéaste s'adjoint entre autres la collaboration de Jean Cayrol, résistant français déporté à Mauthausen pour l'écriture, celle du comédien Michel Bouquet pour la narration et du compositeur allemand Hanns Eisler pour la musique. L'œuvre composée d'images en couleurs que Resnais a tournées à Auschwitz et Majdanek, d'extraits de films en noir et blanc provenant des cinéastes des armées alliées et de photographies tirées des archives



de guerre émeut fortement ses spectateurs. Considéré comme le film de référence sur l'univers concentrationnaire, il est au fil du temps diffusé régulièrement à la télévision et projeté dans de nombreux établissements scolaires à des fins pédagogiques. Cependant, certains, dont des historiens, émettent quelques réserves quant à sa pertinence. Selon Annette Wieviorka la spécificité du judéocide n'y est pas représentée et *Nuit et Brouillard* serait emblématique de la vision d'un seul grand camp existant où tous, Juifs et non-Juifs, auraient connu indifféremment le même sort. Des voix se sont élevées par la suite qui reprochaient au film de ne pas faire la distinction entre camp de concentration et centre d'extermination. Mais peut-on lui en tenir rigueur, sachant que l'essentiel du travail des historiens sur la Shoah n'a commencé qu'après la réalisation du film ?

À la fin des années 1970, la série télévisée *Holocauste* fait découvrir la Shoah aux États-Unis, puis en Europe, à des millions de téléspectateurs. Le génocide des Juifs pénètre dans les foyers et n'est tout à coup plus un sujet limité aux spécialistes ou aux victimes et à leurs familles. La série est une réussite commerciale, mais fait l'objet de nombreuses critiques d'ordre historiques, esthétiques ou encore déontologiques. Alors que le réalisateur Marvin Chomsky se félicite d'avoir fait connaître la réalité de la Shoah au plus grand nombre, de multiples voix s'élèvent contre la banalisation du nazisme et la commercialisation de la mémoire de la Shoah. L'une des charges les plus cinglantes vient d'Elie Wiesel et de sa tribune publiée dans le *New*



York Times en 1978, où il écrit : « Faux, offensant, bon marché : en tant que production destinée à la télévision, ce film est une insulte à ceux qui ont péri et à ceux qui ont survécu. »¹

En 1985, Claude Lanzmann s'intéresse à la Shoah et donne la parole aux victimes, témoins et bourreaux. Fruit de treize années d'un minutieux travail d'enquête, son film de 9 h 30 montre les témoignages de survivants juifs des *Sonderkommandos* et *Arbeitsjuden* qui relatent le déroulement de l'extermination, de rescapés du ghetto de Varsovie et de témoins polonais. Le film ne comporte aucune image



d'archive. Lanzmann le justifie ainsi : l'horreur ne peut pas être représentée, c'est la parole qui doit être l'image, celle-ci permet au spectateur d'imaginer ce qui ne peut être représenté. Se pose alors la problématique de la représentation de la Shoah à l'écran, sujet polémique qui va générer de nombreux débats.

La relation du cinéma à la Shoah devient encore plus conflictuelle lorsqu'il s'agit de représenter la violence génocidaire dans des fictions. Par exemple, le film Kapò de l'Italien Gillo Pontecorvo avec Susan Strasberg, Laurent Terzieff, et Emmanuelle Riva (1960) raconte l'histoire d'Édith, jeune déportée juive qui, pour survivre, parvient à changer de nom et à se faire passer pour une détenue de droit commun. Elle se lie d'amitié avec un officier nazi et subséquemment est promue Kapo. Le film fait couler beaucoup d'encre, notamment celle du réalisateur et critique de cinéma Jacques Rivette qui rédige en juin 1961 une critique virulente et qui fait date dans le numéro 120 des Cahiers du Cinéma intitulée « De l'abjection ». Il tance vertement le réalisateur



au sujet de son choix de mise en scène. Son article porte essentiellement sur une courte séquence du film, celle où Emmanuelle Riva se suicide en se jetant sur les barbelés électrifiés du camp : « L'homme qui décide, à ce moment-là, de faire un travelling avant pour recadrer le cadavre en contre-plongée, en prenant soin d'inscrire exactement la main levée dans un angle de son

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

¹ https://langloishg.fr/documents/holocauste-la-tribune-delie-wiesel-dans-le-new-york-times-16-avril-1978/, consulté le 2 août 2022.

cadrage final, cet homme-là n'a droit qu'au plus profond mépris. » Rivette – comme nombre de détracteurs du film – considère comme immoral le fait d'esthétiser la mort de masse et de produire du spectaculaire avec la reconstitution des atrocités des camps.

En 1993, le film de Steven Spielberg, *La Liste de Schindler*, remporte un grand succès public à travers le monde, ainsi que sept nominations aux Oscars, dont celles du meilleur film et du meilleur réalisateur. Spielberg s'est inspiré de témoignages des « *Schindler's Jews* ». L'industriel Oskar Schindler, membre du Parti nazi, aurait sauvé des milliers de Juifs des camps en les embauchant dans son usine. Claude Lanzmann s'insurge contre le film. Dans un article du journal *Le Monde* du 3 mars 1994, intitulé « Holocauste, la représentation impossible », il expose une nouvelle fois sa vision de la non-représentation de la Shoah à l'écran : « L'Holocauste est unique en ceci qu'il édifie autour de lui, en un cercle de flammes, la limite à ne pas



franchir parce qu'un certain absolu d'horreur est intransmissible ; prétendre le faire, c'est se rendre coupable de la transgression la plus grave. La fiction est une transgression, je pense profondément qu'il y a un interdit de la représentation [...] Spielberg a choisi de reconstruire. Or reconstruire, c'est, d'une certaine façon, fabriquer des archives. Et si j'avais trouvé un film existant — un film secret parce que c'était strictement interdit — tourné par un SS et montrant comment 3 000 Juifs, hommes, femmes, enfants, mouraient ensemble, asphyxiés dans une chambre à gaz du crématoire II d'Auschwitz, si j'avais trouvé cela, non seulement je ne l'aurais pas montré, mais je l'aurais détruit. Je ne suis pas capable de dire pourquoi. Ça va de soi. » Spielberg s'est-il rendu coupable de transgression? Nous avons entendu l'impossibilité des images pour Lanzmann, mais faut-il exercer une censure afin de pouvoir représenter la Shoah à l'écran ou le réalisateur peut-il disposer d'une entière liberté pour pouvoir montrer l'immontrable?

Roberto Benigni quant à lui aborde l'univers concentrationnaire sous le prisme de l'humour : il allie le comique et le tragique dans *La vie est belle* (1997). L'histoire retrace le parcours d'un Juif dans l'Italie fasciste et principalement sa détention avec son jeune fils dans un camp de concentration. Afin de lui épargner la réalité, il lui fait croire qu'il s'agit d'un jeu pour son anniversaire dont le but est de gagner un vrai char d'assaut que l'enfant pourra conduire. Pour l'obtenir, ils doivent accomplir différentes missions. Les invraisemblances et les scènes burlesques s'enchaînent. Le film remporte plusieurs Oscars, mais les critiques sont divisées : certains jugent inadmissible de tourner la Shoah en dérision, d'autres déclarent qu'au début du film une voix off le présente



comme un conte et qu'il faut savoir distinguer la réalité de la pure fiction. D'autres encore estiment que le film est une véritable ode à la vie, à l'amour face à la haine. D'après le cinéaste, il n'était nullement question de tourner la Shoah en dérision, le rire pour lui ne s'apparente pas à la moquerie.

Sorti dans les salles en 1998, *Train de vie*, du réalisateur juif roumain Radu Mihaileanu, est une autre fable qui, elle, recourt à l'humour yiddish pour représenter la Shoah. Un « fou » raconte l'histoire des habitants d'un *shtetl* d'Europe centrale qui décident de partir vers l'est afin d'échapper aux nazis. Ils achètent un train et organisent un faux convoi de déportation dans lequel certains jouent le rôle de déportés et d'autres d'officiers nazis.

Cette œuvre, tout comme *La vie est belle*, suscite de nombreux éloges auprès du grand public et manifeste une approche disruptive de la représentation de la Shoah à l'écran.



En 2015, le réalisateur hongrois László Nemes livre son interprétation de la Shoah avec *Le Fils de Saul*, lauréat du grand prix du jury au Festival de Cannes. Le spectateur est plongé dans l'enfer d'Auschwitz avec ce membre des *Sonderkommandos* persuadé d'avoir reconnu le corps de son fils parmi des cadavres, qui va tout tenter pour l'inhumer et cherche un rabbin qui prononcera le Kaddish à cette occasion.

Le film est d'une grande originalité en raison de ses dispositifs filmiques : le cinéaste filme à hauteur du personnage, l'éclairage est faible, la bande sonore est assourdissante ; tout est suggéré, sans être totalement montré. Cette représentation correspond parfaitement aux critères moraux de Lanzmann qui ne manque pas de souligner que :



« László Nemes a inventé quelque chose. Et a été assez habile pour ne pas essayer de représenter l'Holocauste. Il savait qu'il ne le pouvait ni ne le devait. Ce n'est pas un film sur l'Holocauste, mais sur ce qu'était la vie dans les *Sonderkommandos* [...] Ce que j'ai toujours voulu dire quand j'ai dit qu'il n'y avait pas de représentation possible de la Shoah, c'est qu'il n'est pas concevable de représenter la mort dans les chambres à gaz. Ici, ce n'est pas le cas. »²

La représentation de la Shoah à l'écran est passée par plusieurs genres cinématographiques : le cinéma documentaire tributaire d'authenticité et le cinéma de fiction qui ne maintient pas de rapport direct avec la réalité, mais qui, s'il est mis en œuvre avec talent, peut édifier les prochaines générations pour éviter que la Shoah ne sombre dans l'oubli.



Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.

² <u>https://www.telerama.fr/festival-de-cannes/2015/claude-lanzmann-le-fils-de-saul-est-l-anti-liste-de-schindler,127045.php, consulté le 5 août 2022.</u>

